

Discours du Directeur général adjoint au Séminaire:

« Deux Faces d'une réalité » – Lisbonne, 30-31 janvier 2003

**LE ROLE DES FEMMES MIGRANTES DANS LE DEVELOPPEMENT DE
LEUR PAYS D'ORIGINE**

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

C'est un grand plaisir pour moi d'ouvrir cette table ronde et de vous parler du rôle des femmes migrantes dans le développement de leur pays d'origine, car le sujet me tient personnellement beaucoup à coeur. Les migrations, tant internes qu'internationales, font partie intégrante des transformations structurelles des sociétés en voie de développement, voire développées, et les femmes sont des acteurs clés dans ce mouvement.

En effet, les dernières décennies ont vu une féminisation croissante des migrations. Aujourd'hui on dénombre environ 175 millions de migrants dont presque la moitié sont des femmes. La plupart de ces femmes migrent maintenant seules, de manière autonome et non plus seulement comme membres d'une famille ou à la charge d'hommes migrants.

Une combinaison de facteurs économiques, sociaux et politiques peut expliquer cette féminisation croissante. Certains de ces développements sont positifs dans le sens de la promotion, de l'acquisition de pouvoir par les femmes, auxquelles la migration économique peut offrir des opportunités. D'autres le sont moins, en particulier ceux liés à la globalisation dans ses causes et conséquences.

Tout d'abord, permettez-moi de citer quelques chiffres: si l'on examine le nombre de migrants par continent, on voit qu'en Europe, il y a plus de 56,1 millions de migrants, en Afrique 16,2 millions, en Asie plus de 49,7 millions, en Amérique Latine et aux Caraïbes 5,9 millions, en Amérique du Nord 40,8 millions et en Océanie 5,8 millions¹.

La proportion de femmes dans cette population migrante atteint presque la moitié de ces chiffres sauf en Asie où on peut constater que les femmes constituent une majorité des migrants (par exemple pour le Sri Lanka = 65 % en 1999 et pour les Philippines = 70% en 2000²).

Quant au Portugal, je vous rappelle des chiffres que vous connaissez certainement déjà, c'est-à-dire que parmi les 224,913 étrangers recensés en 2001³, il y avait 126,449 hommes et 98,464 femmes.

¹ IOM (2003) World Migration 2003, Managing Migration: Challenges & Responses for People on the Move, World Migration Report Series Vol. 2, Geneva, textbox 1.1

² World Migration Report 2003, Ibid

³ Serviço de Estrangeiros e Fronteiras, 2001

Autrefois, les femmes étaient souvent marginalisées dans la vie économique, et se dévouaient entièrement à la cellule familiale. Aujourd'hui, elles migrent en tant qu'acteurs à part entière des changements économiques, sociaux et politiques.

Quelles sont donc les **différentes catégories de femmes migrantes**? Il existe toujours une part non négligeable de femmes qui migrent dans le cadre du regroupement familial. D'autres sont devenues des sources de contributions majeures pour leur pays d'origine à travers les transferts de fonds qu'elles effectuent. Souvent, ces transferts sont considérés comme une partie du revenu familial et non pas comme l'épargne du travailleur migrant. Mais ces femmes qui gagnent de l'argent à l'étranger développent un pouvoir croissant de décision sur l'utilisation de ces ressources.

Une étude a démontré comment les femmes musulmanes du Sri Lanka travaillant au Moyen Orient se substituent souvent à leurs maris pour assurer les revenus du ménage mais envoient leurs fonds directement à leurs mères qui prennent soin de leur famille.

D'autres femmes migrantes ont forgé des liens informels de commerce entre leur pays d'accueil et leur région d'origine, comme les femmes marocaines en Italie par exemple.

Les moins chanceuses ont été forcées par certaines politiques d'immigration restrictives en Europe ou Amérique du Nord de recourir aux routes informelles et à migrer de manière irrégulière.

Travailleuses non spécialisées, dociles et peu chères, ces femmes sont les plus vulnérables aux abus et à l'exploitation car elles ne sont pas protégées par la législation de travail, gagnent très peu d'argent, ne connaissent pas leurs droits et obligations, et ont peu ou pas d'accès à la sécurité de l'emploi et aux bénéfices sociaux. Elles hésitent à porter plainte contre leurs employeurs.

C'est un scénario qui s'applique à beaucoup de femmes migrantes telles que les Asiatiques au Moyen Orient, les Marocaines et d'autres Africaines dans l'Europe du Sud, et les Latino américaines aux Etats-Unis.⁴

Il y a naturellement aussi un pourcentage non négligeable de femmes qui ont migré en tant que spécialistes d'un domaine ou de l'autre, chercheurs, médecins ou professeurs et qui rencontrent moins de difficultés du fait de leur niveau de compétence. Elles sont cependant souvent employées dans des conditions moins favorables que leurs homologues du pays d'accueil et sont parfois amenées à accepter des emplois dans leur secteur, mais à un niveau moindre que celui auquel elles pourraient prétendre.

Dans la plupart des cas que je viens de citer, et malgré les difficultés et contraintes, les femmes ont trouvé dans les migrations un enrichissement, source d'émancipation économique et personnelle.

⁴ IOM World Migration Report, Op. Cit.

Dans la hiérarchie de l'emploi, ces métiers offrent des conditions de travail difficiles, peu de sécurité ou de possibilités de promotion. Souvent, ces femmes se trouvent dans des situations où elles ont peu d'accès aux informations ou au soutien social, devenant ainsi vulnérables à la discrimination et aux abus.

Il est évident que pour beaucoup de femmes migrantes le manque de connaissances linguistiques, le bas niveau d'éducation, la discrimination qu'elles rencontrent du seul fait qu'elles sont migrantes et leur statut temporaire ou irrégulier ont un effet cumulatif pour les marginaliser sur le marché de l'emploi.

Cependant, toutes les femmes migrantes ne sont pas marginalisées. Un grand nombre d'entre elles ont une formation de pointe et certaines peuvent aussi se lancer dans des activités entrepreneuriales. C'est en Europe que l'on rencontre le plus souvent une rupture dans la carrière des femmes migrantes qualifiées suite à leur choix de migrer : elles subissent le chômage quand elles suivent leurs époux ou, si elles ont migré seules, se trouvent dans l'obligation d'accepter des responsabilités inférieures à leur niveau formation, comme je l'ai indiqué tout à l'heure.

Quand des femmes ont migré seules, motivées par leur propre carrière et par leur volonté d'autonomie, les effets de la mobilité sont moins sévères. Au contraire, les conséquences à moyen terme sont bénéfiques car elles se voient offrir d'autres opportunités en tirant avantage de la formation et l'éducation reçue dans le pays d'accueil et en utilisant leurs capacités de façon optimale sur le marché de l'emploi local.

En effet, on constate parfois que les femmes migrantes, en développant des stratégies de survie ou d'adaptation, se mettent à travailler pour leur propre compte afin de lutter contre la marginalisation. Elles ont choisi de migrer pour éviter les difficultés économiques chez elles tout en ayant des titres universitaires ou ayant occupé des postes de cadres, préférant ainsi obtenir les moyens financiers de garder un niveau de vie suffisant ou d'envoyer leurs enfants à l'école. Quand les femmes mettent sur pied leurs propres entreprises, c'est non seulement pour contrer la marginalisation du marché de l'emploi mais aussi dans une stratégie d'immigration familiale, puisque les femmes peuvent embaucher leur mari, lui offrant ainsi l'accès à un permis de séjour régulier.

Quant aux **questions médicales** ayant une influence sur les femmes migrantes, notons en premier lieu les problèmes de logement dans les pays d'accueil où la plupart des logements sociaux ne tiennent pas toujours compte du nombre de membres de la famille demandeuse. Souvent les immigrés sont obligés de vivre dans des conditions insalubres par manque de moyens financiers ou parce qu'ils n'ont pas de statut régulier. Justement, le statut juridique de la femme migrante s'avère être un facteur crucial pour déterminer ses conditions de vie dans les lieux d'origine, de transit et de destination et peut ainsi augmenter sa vulnérabilité en l'exposant aux maladies. Ces conditions ne facilitent pas l'intégration des migrants.

Arrivée à destination, la femme migrante peut rencontrer des problèmes d'adaptation influençant sa santé mentale et physique. Pour cette raison, la mise sur pied de programmes de conseils psycho-sociaux peut constituer une assistance précieuse non seulement pour les migrants mais aussi pour les autorités du pays d'accueil afin d'éviter

la croissance des dépressions ou des maladies psycho-sociales dans le cadre des politiques de santé.

Le plus grand risque de tous pour les femmes migrantes est de devenir victime de **la traite**. Pourquoi ce fléau continue-t-il à se propager? La traite dépend de facteurs tels que la vulnérabilité de la victime, la contrainte et la violence, l'abus et l'exploitation sexuelle.

Souvent les femmes qui en sont victimes se trouvent en bas de l'échelle économique et dans des positions de forte dépendance. Donc elles tendent plus facilement à croire aux promesses d'opportunités économiques et sont plus vulnérables. En même temps, avec la féminisation des migrations, le nombre de femmes migrantes qui voyagent seules augmente, mettant plus de femmes à la merci de l'exploitation. Aujourd'hui, il y a des centaines de milliers de femmes et de jeunes filles qui se trouvent prisonnières sexuelles à l'étranger, ignorant leurs droits et les moyens d'obtenir de l'aide.

Malgré les risques auxquels sont confrontées les femmes migrantes, j'aimerais rappeler qu'elles ont toujours démontré du courage et qu'elles peuvent vivre une période de reconstruction durant laquelle leur ténacité et leur esprit d'entrepreneuriat les encourage à créer pour elles-mêmes de nouvelles opportunités, par la formation ou à travers l'emploi indépendant. Les femmes migrantes ne sont pas uniquement des victimes de la discrimination du marché de l'emploi et de la misogynie, elles ont prouvé qu'elles sont capables d'utiliser leurs talents de façon innovante, menant à une plus grande autonomie financière et à une meilleure qualité de vie.⁵

J'aimerais maintenant passer aux aspects plus positifs concernant **l'apport des femmes migrantes dans les processus de développement** et aux moyens que l'OIM entend mettre en oeuvre pour valoriser la ressource que les femmes migrantes constituent. N'oublions pas que, malgré leur mobilité, les femmes migrantes ont toujours gardé des liens étroits avec leur pays d'origine, que ce soit au niveau de la cellule familiale ou de façon plus générale par le biais de leur statut d'agents de changement, travaillant pour formuler des stratégies de transition entre les normes et valeurs de leurs sociétés d'origine et celles de leurs sociétés d'accueil.

De par sa grande expérience dans le renforcement des capacités institutionnelles et le transfert de ressources humaines qualifiées, l'OIM a participé à divers types de projets de coopération technique concernant les migrations et, à la demande de gouvernements, de bailleurs de fonds et de particuliers, a contribué à faciliter de nombreux transferts (spécialistes, experts techniques, universitaires, etc.) en fonction des besoins identifiés des secteurs public et privé des pays participants.

En outre, elle a contribué à un certain nombre de programmes pour le retour de ressortissants qualifiés dans leur pays d'origine, en Amérique latine, en Asie et en Afrique. Ces programmes étaient fondés sur le principe que les qualifications et l'expérience acquises à l'étranger par les ressortissants qualifiés qui rentraient dans leur pays et étaient nommés à des postes clés, contribuaient à accroître les capacités de

⁵ Louise ACKERS, *Shifting spaces: Women, citizenship and migration within the European Union*, Bristol: Policy Press, 1998, p.221

La stratégie suivie consistera dans une première phase à identifier d'une part des personnes-ressources vivant à l'extérieur de leur pays et possédant des qualifications, une expérience et un savoir-faire susceptibles d'être mis au service de la formation de formatrices dans leur pays d'origine et d'autre part, les partenaires susceptibles de participer au projet.

La mission des femmes de la diaspora s'achèvera avec la fin des ateliers de formation. A ce stade, les formatrices entreprendront à leur tour de former les femmes bénéficiaires à la création de micro-entreprises.

Afin de produire un effet multiplicateur, cinq femmes par pays recevront une formation de formatrices et elles seront par la suite responsables de la formation des femmes bénéficiaires dans leurs propres communautés. La progression des sessions sera conçue de telle manière que les participantes, à la fin de l'atelier, sachent mettre au point un programme de formation, maîtrisent les questions de fond sur la création et la gestion de micro-entreprises et aient à l'esprit l'approche sexo-spécifique de leur mission.

Les expériences personnelles des participantes de l'atelier seront intégrées continuellement dans le processus de telle sorte que l'apprentissage, ainsi basé sur des scénarios inspirés de leur vie personnelle et de leurs communautés, soit directement applicable au contexte local et aux objectifs de formation des femmes bénéficiaires. Lorsque ces femmes auront été formées aux techniques de création et de gestion de micro-entreprises, elles recevront un micro-crédit qui leur permettra de démarrer le projet qu'elles auront présenté et qui aura été approuvé.

Bien que, pour certains, les microfinancements soient synonymes de «financements destinés aux femmes», dans certaines parties du monde, les femmes restent marginalisées en tant que bénéficiaires de la microfinance. Pourtant, la participation aux programmes d'épargne et de crédit aide les femmes à s'autonomiser en augmentant leur contribution au revenu du foyer et en les exposant au monde extérieur au foyer. Il est reconnu que les femmes sont des emprunteurs bien plus fiables que les hommes⁶.

De plus, elles ont tendance à favoriser l'épargne pour assurer leur avenir et celui de leur famille. Les programmes de microfinance, ont l'avantage d'améliorer leur confiance en soi et leur sentiment de valeur personnelle. Ils permettent également de diversifier les options économiques à leur disposition, car pour elles, les sources de crédit formelles sont en général moins accessibles que pour les hommes.

L'objectif général de ce projet est de contribuer à l'émancipation économique et sociale des femmes guinéennes et sierra-léonaises bénéficiaires, dans le but de réduire la pauvreté dans laquelle elles vivent et de leur permettre de prendre part à la construction économique et sociale de leur pays.

Le rôle des femmes dans la guerre ou dans les situations de post-conflit est bien connu et ne se limite pas uniquement à un rôle de prodigueuse de soins ou de nourriture. Il existe différentes façons, pour les femmes, de vivre les guerres: combattantes, chefs communautaires, organisatrices sociales, ouvrières, paysannes ou commerçantes, elles jouent un rôle clé. Certaines situations de conflits montrent comment les femmes sont

⁶ Ann Claxton, TOGETHER April-June 2000, "Transforming women's lives with micro-enterprise",

intervenues dans les guerres pour créer des opportunités de paix entre clans belligérants (Ethiopie, Somalie et le Soudan).

Les femmes se sont aussi engagées dans des activités pour préserver l'édifice social à travers la provision communautaire et le bien-être (Burundi, El Salvador, Guatemala, et Rwanda). D'autres encore se sont opposées ouvertement à la guerre et à la destruction au péril de leurs vies et en s'opposant aux régimes responsables de la guerre (Israël/Palestine et Yougoslavie).⁷

En situation de post-conflit, le rôle des femmes comme agents de paix ou de réconciliation est également connu. Bien que toujours vulnérables, le temps où les femmes étaient considérées que comme des victimes ayant uniquement besoin de protection et d'aide ou comme victimes de conflits qu'elles n'ont jamais choisis ni décidés, est révolu.

Il faudrait plutôt les considérer comme des actrices de la paix et comme des survivantes grâce justement à leur force de caractère et au développement de stratégies de survie dont elles ont fait preuve durant le conflit par la création de petites entreprises ou de projets générateur de fonds.

De plus, la plupart du temps elles sont prêtes à jouer un rôle actif dans le processus de paix. Elles sont de bons négociateurs, car elles ne sont généralement pas impliquées dans les combats eux-mêmes et agissent par des canaux non-conventionnels et en tant que médiateurs neutres⁸. Les femmes détestent les guerres car elles en sont victimes mais également parce qu'elles détruisent la vie qu'elles donnent et préservent en tant que mères.

Elles enrichissent les processus de prise de décision en y apportant des qualités et des talents particuliers. Souvent même, elles se rendent compte des signes précurseurs d'un conflit et alertent les autorités mais leurs mises en garde sont rarement prises en compte car elles ne font pas partie des processus de décision.

En effet, malgré le fait qu'elles assument un rôle clé en assurant la survie de leur famille, en sensibilisant leur communauté à une culture de la paix, en s'impliquant sur le plan médical, administratif et même comme scrutateur pendant les élections, les femmes sont absentes des négociations de paix. Afin de les intégrer dans ce secteur très masculin, il est nécessaire de les former en matière de direction et d'administration, de résolution des conflits et de gestion des institutions.

Pour toutes ces raisons, l'OIM avait entrepris une première initiative pour mieux impliquer les femmes dans les situations post-conflit quand elle a organisé un séminaire en 2001 à Hargeisa, Somalie. Ce séminaire ciblait la résolution de conflits, le renforcement de la confiance et le renforcement de la paix par le biais des femmes somaliennes.

⁷ Donna Pankhurst, 2000. Women, Gender & Peacebuilding. Working paper N°5, University of Bradford, p.11

⁸ Joining Hands in collecting small arms: The Mali experience, Mariam Djibrilla Maiga.